



## Méthodologie Les Top PER 2023

*(document actualisé en mai 2023)*

- 1/ Jury
- 2/ Objectif
- 3/ Les prix
- 4/ Recueil et traitement des données
- 5/ Univers

**Nouveau cette année : création de deux nouvelles catégories « Meilleur nouveau contrat » et « Meilleur contrat associatif »**



**2023**

## **Méthodologie des TOP PER**

### **1/ Le Jury**

Le jury des TOP PER est composé de personnalités reconnues dans les mondes de l'assurance et de la finance. Aucun des membres ne travaille directement pour le compte d'un assureur, d'une banque ou d'un courtier commercialisant des PER.

En 2023, le jury est composé d'Isabelle Monin-Lafin, associée fondatrice d'Astrée Avocats ; Jehan de Castet, directeur général de FRIDAY France ; Christophe Tardy, directeur général France et Benelux de Morningstar ; Stéphane Baudin, président-fondateur d'IDAM.

### **2/ Objectifs**

L'objectif des TOP PER est de récompenser les meilleurs PER individuels commercialisés sur le marché.

Créé en 2019 par la loi Pacte, le Plan d'épargne retraite individuel ou PERin constitue un nouvel outil dans le paysage de l'épargne en France, alliant règles homogènes avec les autres PER, fiscalité avantageuse sur les versements, transférabilité, souplesse à la sortie...

Le plan d'épargne retraite (PER) est devenu le principal outil d'épargne retraite en France. Encore mal connu des Français, le PER présente des atouts indéniables, d'où l'intérêt de primer les meilleurs contrats pour favoriser leur notoriété.



### **3/ Les prix**

Il y a 8 prix différents :

#### **Le TOP PER « *Prix spécial* »**

Ce prix récompense des contrats qui se distinguent dans leur catégorie respective :

- soit par la qualité de leur offre financière
- soit par les évolutions apportées (ajout de nouveaux services, de supports financiers ou immobiliers, gestion pilotée, etc.)
- soit par sa tarification avantageuse pour le client

Il peut aussi s'agir d'un nouveau contrat, si celui-ci apporte une plus-value particulière aux souscripteurs et/ou introduit un nouveau standard susceptible d'inspirer l'industrie dans son ensemble.

#### **Le TOP PER du « *Meilleur nouveau contrat* »**

Ce prix récompense les contrats nouvellement lancés (du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 avril 2023). Il s'agit de primer les PER jugés les plus en phase avec les besoins / aspirations des clients et/ou aux conditions de marché : souplesse sur les versements et à la sortie, pertinence de l'offre financière et/ou immobilière, placements responsables, expérience utilisateur, fonctionnalités, tarification...

#### **Le TOP PER du « *Meilleur contrat TNS* »**

Ce prix récompense le PER offrant les caractéristiques les plus adaptées aux besoins des travailleurs non-salariés : choix de la déductibilité des versements (pro ou perso), souplesse lors de l'alimentation du contrat (âge du souscripteur, modulation des versements) et à la sortie (capital uniquement, capital fractionné sans limitation, rente avec le maximum d'options), options de prévoyance, services associés...

#### **Le TOP PER du « *Meilleur service client* »**

Ce prix récompense l'intermédiaire proposant une expérience utilisateurs de qualité et une bonne qualité de service aux clients : plateforme téléphonique (qualification des conseillers...), échanges électroniques (réactivité et qualité des réponses mail, utilisation des réseaux sociaux), aide à la souscription, application mobile, niveau de qualification des conseillers, avis clients favorables...

#### **Le TOP PER du « *Meilleur contrat associatif* »**

Ce prix récompense le PER souscrit par une association d'épargnants offrant à la fois une tarification juste, une offre financière de qualité (du fonds en euros aux supports en unités de compte en gestion libre en passant par les solutions de gestion déléguées), ainsi qu'une vie associative favorable aux adhérents.

#### **Le TOP PER du « *Meilleur contrat ISR* »**

Ce prix récompense le PER offrant la meilleure offre éco-responsable : choix de fonds labellisés ISR / Greenfin / Finansol, choix de fonds « bas carbone », exclusion de fonds « bruns » dans l'offre d'UC, choix d'un profil de gestion ou d'un mandat ISR / éco-responsable, bonnes pratiques RSE diffusées en interne



### **Le prix de la rédaction de ToutSurMesFinances.com**

Ce prix est décerné au meilleur PER selon les journalistes de la rédaction du média en ligne ToutSurMesFinances.com, dans les catégories suivantes :

- ISR
- offre UC (en unités de compte)
- Gestion pilotée ETF
- Transparence
- Prix spécial

### **Le Grand Prix du jury du TOP PER**

Il s'agit du « coup de cœur » des jurés. Ce prix doit être décerné à l'unanimité. Il peut couronner un contrat déjà primé dans le palmarès.

Pour chaque prix, un lauréat est primé (TOP d'Or) pour chacune des catégories d'acteurs (banques, assureurs, mutuelles, CGP/plateformes, courtiers web, associations d'épargnants). Lorsque le jury estime qu'il n'y a pas de lauréat crédible, le prix n'est pas décerné.

Les prix « Meilleur contrat associatif », « Meilleur nouveau contrat » et « Grand Prix du jury » sont décernés à un seul lauréat chacun.

## **4/ Recueil et traitement des données**

### **Recueil des données**

Sur l'interface de remplissage des questionnaires, nous demandons aux postulants de remplir les champs suivants :

### **INFORMATIONS GENERALES**

Nom du PER

Nom du gestionnaire de l'enveloppe

Profil du gestionnaire

Souscripteur autorisé (si gestionnaire assureur)

Date de début de commercialisation



## **STATISTIQUES**

Nombre de souscripteurs / adhérents (au 31/12 n-1)

Montant de l'encours au 31/12 n-1

## **SOUSCRIPTION / ALIMENTATION**

Âge maximum à la souscription

Âge maximum pour verser

Versement initial minimum à l'ouverture

Versements libres (montant minimum)

Versements programmés (montant minimum mensuel et trimestriel)

Versements volontaires déductibles possibles

Modulation des versements programmés à tout moment (augmenter, diminuer ou interrompre)

Versements non déductibles possibles

## **TRANSFERT**

Frais de transfert PER vers PER

Transferts entrants possibles

Process de suivi des transferts

## **ALLOCATION DE L'ÉPARGNE**

Contrat multi-poches

Allocation Horizon Retraite (nombre, caractéristiques, nom)

Autre gestion pilotée (nombre de grilles, caractéristiques, nom)

Gestion libre / individuelle :

Nombre de fonds disponibles au total (fonds small&mid caps cotées, fonds de private equity, fonds d'infrastructures, ETF)

Nombre de fonds immobiliers (dont SCPI, SC/SCI, OPCI)

Nombre d'actions en direct / investissement minimum par ligne

Rendement 2022 du fonds en euros (si gestionnaire assureur)

Performances 2022 du fonds eurocroissance (si gestionnaire assureur)

## **ISR**

Nombre de fonds labellisés ISR, Greenfin, Finansol

Nombre de fonds bas carbone / transition écologique

Exclusion de fonds de la sélection d'UC sur critères ISR / non-compatibilité avec la trajectoire +2°C max.

Gestion sous mandat ISR (si oui, nom du/des gestionnaires)

Reversement d'une partie du CA à des associations

Démarche ISR/RSE déclinée au sein du contrat / de la société

## **FRAIS**

Frais d'adhésion à l'association souscriptrice

Frais sur versements maximum

Frais de gestion totaux en gestion pilotée classique (frais de gestion UC inclus)

ToutSurMesFinances.com – 56 bis rue de Châteaudun 75009 Paris – Tel : (33) 1 70 08 58 40

SAS au capital de 349 240 Euros

SIRET : 344 189 998 00075



Frais de gestion totaux en gestion pilotée à horizon (frais de gestion UC inclus)

Frais de gestion :

- gestion pilotée à horizon
- gestion pilotée classique
- gestion libre (sur UC)
- Si gestionnaire assureur : Fonds en euros

Frais de gestion des fonds en gestion libre (fonds actions, obligations, immobiliers, diversifiés)

Frais de gestion des fonds en gestion pilotée (fonds actions, obligations, immobiliers, diversifiés)

Frais d'arbitrage

Frais de changement de mode de gestion

Structure de frais en phase de rente

- Frais d'arrérage en % du versement
- Frais fixes / forfaitaires (en €)
- Frais sur encours

Tarif

Frais sur fonds en euros en phase d'épargne

Frais sur fonds en euros en phase de rente

Frais de sortie

## **PRESTATIONS**

Rachat unique

Sortie en capital fractionné

Options de rente (réversible, avec annuités garanties, avec indexation, option doublement, autres options)

Combinaison de différentes solutions à la sortie

Obligation de liquidation à la retraite

Rachat par compartiment

Garanties de prévoyance :

- Plancher décès
- Garantie de bonne fin / exonération de cotisations
- Autres

Franchise

Coût de la cotisation par an

## **OPÉRATIONS EN LIGNE**

Souscription 100% en ligne

Versements en ligne

Arbitrages en ligne

Demande de rachat en ligne

Aide à la souscription

Aide au choix des supports

Reporting en ligne



Application mobile de gestion  
Automatisation du conseil (robo-advisor)

**SERVICE CLIENT (si distribution directe)**

Horaires de la hotline (lundi-vendredi)

Caractéristiques du service client (cocher la case si oui) :

- Hotline interne
- Hotline externe
- Ouverture le week-end
- Présence sur les réseaux sociaux
- Accueil physique possible à tout moment
- Accueil physique possible sur RDV

Qualification minimum des conseillers (diplôme)

Champ d'intervention des conseillers :

- aide à la souscription
- actes administratifs
- allocation d'actifs
- bilan et conseil patrimonial

**VIE DU CONTRAT**

Quelles ont été les évolutions intervenues sur ce contrat en année n-1 ?

**Recueil des données**

Les membres du jury reçoivent chacun un identifiant et un code personnel leur permettant de consulter les questionnaires renseignés sur l'Extranet sécurisé. Après la clôture des questionnaires en ligne, les jurés sont réunis pour débattre ensemble de leurs choix respectifs, en présence d'Olivier Brunet, rédacteur en chef du Pôle Web de ToutSurMesFinances.com et de Jean-Philippe Dubosc, rédacteur en chef du Pôle Contenu de ToutSurMesFinances.com.

Les lauréats sont choisis à la majorité absolue, à l'exception du Prix spécial du jury qui requiert l'unanimité des jurés.

**4/ Univers**



Tous les assureurs, banques et courtiers en assurances ou en placements financiers, qui commercialisent des PER peuvent postuler aux TOP PER 2023, quel que soit le canal de distribution (banque, réseau salarié, agents généraux, courtiers, CIF, Internet...).

Les contrats doivent être en cours de commercialisation au 30 avril 2023.

\*\*\*